

en arrêtant et en poursuivant les hommes qui ont causé du tort) peut ne pas fonctionner pour tout le monde. L'implication de leaders communautaires de confiance peut apporter une compréhension nuancée et des solutions qui prennent en compte les questions complexes de l'immigration, l'évolution de la dynamique familiale (parentalité, finances, etc.) et la peur potentielle de l'intervention de la police.

En travaillant avec des familles issues de communautés noires, africaines et antillaises les assistant.e.s de famille doivent prendre en compte les besoins de soutien émotionnel des membres de la famille et essayer d'impliquer des membres de confiance de la communauté qui ont des antécédents similaires à ceux des personnes victimes de la VC. Les assistant.e.s de famille ont besoin d'une formation et d'une collaboration avec les organisations communautaires et les dirigeant.e.s des communautés noires, africaines et antillaises pour créer des services culturellement adaptés. Les approches doivent comprendre les facteurs intersectionnels et ne peuvent pas être uniformes.³

Les prestataires de services doivent comprendre les obstacles à la recherche d'aide afin de fournir un soutien pro-actif. Enfin, les atouts culturels et les mécanismes d'adaptation doivent être légitimés lors du processus d'élaboration des stratégies.

³Yoo, J. A. (2014). Racial variations in the link between domestic violence and children's behavioral outcomes. *Children and Youth Services Review*, 44, 90-99. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2014.06.001>

Pour plus d'informations sur ce projet, veuillez consulter notre site web :

<https://africacentre.ca/enhancing-gender-equity/>

ou

<https://pran-network.ca/knowledge-mobilization/tools/>

Pour plus d'informations sur nos programmes ou pour vous impliquer, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse

gender.equity@africacentre.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au Vendredi, 9h00 à 17h00

Calgary

403-803-8676

Suite# 840 105 12th Ave SE,
Calgary, AB T2G 1A1

Edmonton

780-455-5423

11808 St Albert Trail NW #106,
Edmonton, AB T5L 4G4



Parentalité

Violence Conjugale



Women and Gender
Equality Canada

Femmes et Égalité
des genres Canada

VC, enfants, et relations parent-enfant

À la surface, on pourrait penser que la violence conjugale (VC) est un problème auquel est confronté principalement par le couple impliqué dans le conflit, dont les conséquences ne concernent qu'eux. Cependant, il est essentiel de rappeler que les enfants occupent souvent les mêmes espaces domestiques que le couple faisant face à la violence. En effet, ces enfants et les relations parent-enfant dans ces espaces sont profondément touchés par la présence de VC dans la famille, non seulement à court terme mais aussi à long terme. Ainsi, la VC peut devenir un problème multigénérationnel à moins que ces complexités ne soient reconnues et gérées efficacement par les prestataires formel.le.s et informel.le.s de soutien familial.

La relation entre la VC et l'expérience parentale est souvent une relation à double sens. Par exemple, les conflits et les problèmes avec les enfants, ainsi que les désaccords entre les couples sur les questions d'éducation des enfants, peuvent être des facteurs de stress qui contribuent à la VC à long terme. La communauté dans son ensemble n'est pas à l'abri de cet impact. Une fois que la VC se produit, ses conséquences pour les enfants et leurs parents peuvent être encore plus préjudiciables.

L'exposition à la VC peut conduire à l'intervention des services de protection de l'enfance, et potentiellement à la séparation de l'enfant de son foyer.

C'est l'une des plus grandes craintes des immigrant.e.s qui subissent la VC et qui les découragent souvent de chercher un soutien institutionnel.

Les enfants et les jeunes canadien.ne.s noir.e.s sont beaucoup plus susceptibles de faire l'objet d'une enquête pour exposition à la VC que les enfants issu.e.s de familles blanches, ce qui conduit à leur surreprésentation dans le système de protection sociale.¹

Les enfants sont également beaucoup plus susceptibles d'être transféré.e.s vers le système de protection sociale lorsque leurs parents travaillent à temps partiel ou reçoivent de l'aide sociale.

Veuillez noter que la plupart des recherches sur les enfants dans le système de protection sociale sont basées sur l'Ontario ; il n'y a que peu ou pas de recherches disponibles pour les autres provinces canadiennes.

Chez les femmes en particulier, la VC provoque des problèmes de santé mentale tels que la dépression et l'anxiété chez les survivantes, ce qui affecte la qualité de leur rôle de parent et entraîne des problèmes de comportement chez les enfants.

Les enfants apprennent à partir de comportements modélisés : la recherche montre que le fait d'être témoin de la

violence entre les parents conduit les enfants à réagir avec de la violence.

Le fait d'être témoin d'une violence verbale peut amener l'enfant à diriger la violence verbale vers les deux parents. Toutefois, le fait d'être témoin d'une VC physique conduit souvent les enfants à diriger la violence physique principalement vers la mère, et non vers leur père.²

Enfin, les enfants exposé.e.s à la VC présentent souvent des troubles du sommeil, de l'alimentation, de la santé mentale, des difficultés scolaires, de l'irritabilité, de l'agressivité et des capacités réduites de résolution des conflits.

Que pouvons-nous faire ?

Les intervenant.e.s en protection de l'enfance peuvent avoir des perspectives uniques sur la VC et doivent être inclus.e.s dans la formulation des interventions.

Les assistant.e.s de famille de tous les secteurs devraient collaborer avec les services communautaires culturellement appropriés dans les cas où les enfants peuvent avoir été exposé.e.s à la VC.

Les assistant.e.s de famille doivent être formé.e.s à utiliser une vision macroscopique, à considérer la VC non pas comme le problème d'une seule famille, mais comme un problème qui nécessite la contribution et l'implication actives de l'ensemble de la communauté. L'approche « sauver et poursuivre » qui est souvent utilisée dans les contextes occidentaux (« sauver » les femmes

¹Antwi-Boasiako, K., Fallon, B., King, B., Trocmé, N., & Fluke, J. (2021). Examining decision-making tools and child welfare involvement among Black families in Ontario, Canada. *Children and Youth Services Review*, 126(106048), 106048. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2021.106048>

²King, B., Fallon, B., Filippelli, J., Black, T., & O'Connor, C. (2018). Troubled teens and challenged caregivers: Characteristics associated with the decision to provide child welfare services to adolescents in Ontario, Canada. *Children and Youth Services Review*, 87, 205-215. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.02.037>

³Lyons, J., Bell, T., Fréchette, S., & Romano, E. (2015). Child-to-parent violence: Frequency and family correlates. *Journal of Family Violence*, 30(6), 729-742. <https://doi.org/10.1007/s10896-015-9716-8>